



Cerna, Centre d'économie industrielle
Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris

60, boulevard Saint Michel
75272 Paris Cedex 06 – France
Tél. : 33 (1) 40 51 90 71 – Fax : 33 (1) 44 07 10 46
giraud@cerna.ensmp.fr – <http://www.cerna.ensmp.fr>

Mondialisation et dynamique des inégalités

Pierre-Noël Giraud

Communication au colloque annuel de l'Association Française de Sciences Politiques
Septembre 2002, Lille

Résumé

Le débat sur les inégalités et sur le rapport entre mondialisation et inégalités s'amplifie régulièrement avec la montée en puissance des mouvements « anti-mondialisation libérale ». L'article présente les faits tels qu'ils sont établis par les études récentes, et résume les termes principaux du débat.

Le débat sur les inégalités et sur le rapport entre mondialisation et inégalités, encore confidentiel au milieu des années 90, s'amplifie régulièrement depuis. Qu'entend-on par inégalités et peut-on les mesurer de manière rigoureuse ? Les inégalités économiques sont-elles croissantes ? La mondialisation est-elle coupable de l'accroissement de certaines inégalités ? Lesquelles et par quels mécanismes ? Ou bien sont-ce les technologies de l'information ? Ou encore les modifications de l'organisation des entreprises et des marchés du travail ? Existe-t-il un lien entre inégalités et croissance ? L'inégalité, en particulier dans le Tiers Monde, entrave-t-elle le rattrapage et faut-il donc s'en soucier, ou suffit-il d'y combattre la pauvreté ? Ces questions font désormais l'objet de nombreuses études, empiriques et théoriques, qui permettent de clarifier quelque peu les termes d'un débat qui s'amplifie, en particulier avec la montée en puissance des mouvements « anti-mondialisation libérale »

1. Inégalités économiques, de quoi parle-t-on ?

On doit considérer trois types d'inégalités économiques : 1) Les inégalités entre pays, mesurées par les écarts entre indicateurs de niveaux de vie moyens. On les appellera inégalités internationales. Elles diffèrent significativement selon leur mode de calcul : les PIB par habitant sont-ils calculés aux taux de change de parité de pouvoir d'achat (PPA) ou aux taux de change courant ? Les données par pays sont-elles pondérées ou pas par la population ? 2) Les inégalités internes à chaque pays. Elles sont généralement mesurées par le coefficient de Gini ou de Theil¹ de la distribution des revenus des ménages ou par des mesures plus simples telles l'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres dans le pays. 3) L'inégalité « mondiale », où l'on considère la population mondiale comme un tout, et que l'on mesure de la même manière que l'inégalité interne à un pays. Ce dernier type d'inégalité est évidemment la résultante des deux premiers.

¹ Ces deux outils de statistique descriptive mesurent « l'inégalité » d'une distribution, de revenus par exemple. Ils varient tous deux entre 0 et 100 (ou entre 0 et 1, selon les présentations). 0 signifie une distribution uniforme (égalité complète) et 100 la plus extrême inégalité.

2. L'histoire longue des inégalités

Bourguignon et Morrisson (Bourguignon et Morrisson, 2001) se sont livrés à une compilation des données disponibles pour la période 1820-1992. Les données chiffrées sont résumées par le graphique 1.

Le résultat principal est que l'inégalité mondiale est presque exclusivement déterminée par l'inégalité internationale, période 1910-1950 mise à part. Elle croît rapidement entre 1820 et 1910, stagne entre 1910 et 1950 en raison d'une forte réduction des inégalités internes, reprend sa progression à partir de 1950, mais à un rythme moindre, car l'inégalité internationale croît moins vite qu'entre 1820 et 1910.

Cependant, la plupart des commentaires de ces résultats affirment que la mondialisation n'est pas la cause de la croissance des inégalités internationales et donc mondiales. C'est la différence de rythme du progrès technique qui le serait. Nous sommes donc renvoyé au vaste débat sur la raison de l'avance scientifique et technique prise par l'Europe et ses colonies de peuplement nord américaines à partir du 19^{ème} siècle, et sur les causes de la diffusion ou de la non diffusion des premières révolutions industrielles. Sans naturellement reprendre ce débat, deux remarques s'imposent néanmoins.

Dans le rattrapage rapide de certains pays, par rapport aux pays européens leaders de la première révolution industrielle, comme dans la stagnation de nombreux autres, la mondialisation a joué un rôle incontestable. Rôle sans aucun doute positif pour l'Amérique du Nord, qui a bénéficié d'investissements directs et financiers massifs et de transferts de technologie. Rôle négatif de l'expansion impérialiste qui a sans conteste bloqué le déploiement de capitalismes émergents en Chine, en Inde ou en Egypte, par exemple.

Ensuite, il est frappant de constater que la seule période où les inégalités internes diminuent, et fortement, la période 1910-1950, est une période de repli sur soi des économies nationales. Ce recul du processus de mondialisation entre les deux guerres est-il la cause de la réduction des inégalités internes ? Certainement pas, du moins directement. Mais on peut faire l'hypothèse qu'il l'a rendue possible en donnant aux Etats Nations des marges de manœuvre, en particulier monétaires et fiscales, beaucoup plus grandes que lors de la phase d'intense mondialisation d'avant 1914. La « légalisation » de la classe ouvrière (reconnaissance des syndicats, premiers systèmes d'assurance sociale, etc.), consacrée par les « Unions sacrées » face à la guerre de 14, puis la crainte de la diffusion du bolchevisme, ont alors fait l'essentiel pour que les pays riches accouchent du modèle social démocrate qui dominera aussi l'après guerre. Ont-ils fait ainsi un choix entre croissance et égalité, comme l'affirment tous ceux qui présentent une image

négative au plan économique, de cette période de fermeture des économies nationales ? Ce n'est nullement évident. La croissance annuelle moyenne des pays industrialisés (URSS comprise) entre 1920 et 1939 a été de 2 %, supérieure à celle de la phase de mondialisation d'avant 1914, même si elle est restée inférieure à celle de l'après guerre. On a tendance à surestimer la profondeur de la crise de 1929, en ne regardant que les Etats-Unis.

Mais venons en aux évolutions des inégalités économiques dans les dernières décennies et aux responsabilités de la mondialisation, de la révolution des technologies de l'information et d'autres causes dans ces évolutions.

3. Les évolutions des vingt dernières années

3.1 Les inégalités mondiales

Si l'on en croit Bourguignon et Morrisson, le constat est simple à formuler : les inégalités internationales s'accroissent, les inégalités internes aussi et donc les inégalités mondiales. Mais ce constat est, d'une part contesté, d'autre part trop général pour refléter la complexité réelle des évolutions.

Les contestations sont fondées sur les difficultés de mesures, qui tiennent tant à la qualité des données qu'aux méthodes adoptées. On dispose donc de plusieurs évaluations. Certaines minimisant la croissance des inégalités mondiales, d'autres, telle celle de Milanovic (Milanovic, 2002) pour la période de 88-93, l'amplifiant. Mais l'essentiel est que ces évolutions générales résultent de tendances très contrastées, tant au niveau des inégalités internationales qu'internes.

3.2 Les inégalités internationales

Dans une étude sur l'évolution des inégalités internationales depuis les années soixante, réalisée sur un échantillon de 115 pays en pondérant les revenus par habitant par la population, Arne Melchior (Melchior, 2001) trouve que l'inégalité internationale diminue depuis les années 60 si l'on calcule les revenus en utilisant les taux de change de PPA, mais augmentent avec les taux de change courant. Cela suppose que les taux de change courant des pays les plus pauvres se dégradent régulièrement par rapport aux taux PPA, un phénomène dont l'interprétation n'est pas aisée. Des calculs du CEPII (Bensidoun, Chevallier, Gaulier, 2001), utilisant les mêmes conventions soulignent que la réduction de l'inégalité internationale résulte largement de la forte croissance que connaît la Chine. En omettant la Chine, la baisse de l'inégalité internationale dans les décennies 80 et 90 se transforme en légère hausse.

Un chiffre global en matière d'inégalités internationales est en vérité de peu d'intérêt, car il dépend très fortement de méthodes de calcul : choix du taux de change et de la pondération. Selon les cas, les résultats diffèrent significativement, même si les tendances, elles, divergent moins. Ce qui est en revanche certain, c'est que certaines inégalités internationales s'accroissent, tandis que d'autres se réduisent. Ainsi le rapport entre le PIB/ha des 20 pays les plus riches et celui des 20 pays les plus pauvres est passé de 17 en 1960 à 37 en 1996. Mais en 1960, les 20 pays les plus pauvres ne représentaient que 5 % de la population mondiale. En revanche, durant les décennies 80 et 90, l'Asie est en rattrapage.

	Croissance annuelle du PIB/ha		Population 1999 en millions
	80/90	90/99	
Monde	0,9	0,5	5 975
Pays Riches	2,5	1,9	891
Europe de l'est et Asie centrale	1,5	-2,9	475
Moyen orient et Afrique du nord	-1,1	0,8	290
Amérique latine	-0,3	1,7	509
Afrique sub saharienne	-1,2	-0,2	642
Asie de l'est et pacifique	6,4	6,1	1 837
Asie du sud	3,5	3,8	1 329

Source : Banque Mondiale, World Development Report. 200/2001. Calcul à partir des tableaux 3 et 11 de : Selected World Development Indicators.

Il est donc incontestable, même en tenant compte des erreurs éventuelles de mesure, qu'en Asie un ensemble de pays comprenant 3,2 milliards d'individus, soit plus de la moitié de la population mondiale, est engagé depuis au moins 20 ans dans un processus de rattrapage des pays riches, mesuré par une croissance plus rapide de leur revenu par habitant moyen, ce dernier terme, « moyen », étant évidemment essentiel. En revanche, toujours selon le même critère, des continents entiers s'enfoncent, ce qui n'exclut pas qu'en leur sein, certains pays fassent mieux que d'autres. En particulier, la position de l'ensemble des Pays les Moins Avancés (PMA, selon la définition de la Banque Mondiale : pays à revenus inférieurs à 1000 \$ PPA en 1965) s'est dégradée : leurs revenus par habitant ont cru moins vite que la moyenne mondiale dans les années 80 et 90. Pour beaucoup, ils ont même diminué, comme si ces pays étaient pris dans une « trappe de pauvreté. »

Quelle est la responsabilité de la mondialisation dans ces évolutions ? Une étude de la Banque Mondiale (Banque mondiale 2001) souligne que 24 pays en développement qui ont renforcé leur intégration mondiale durant les deux dernières décennies ont connu une croissance plus vive que les pays moins intégrés. Mais cette corrélation n'est pas confirmée par des études plus systématiques (Rodriguez et Rodrick, 1999 ; Bensidoun, Gaulier et Unal-Kesenci, 2001) : sur l'ensemble des pays du Sud, on ne trouve pas de corrélation vraiment significative entre ouverture commerciale et croissance. La corrélation est en revanche forte entre investissement direct et croissance, mais quelle est la cause, et quel est l'effet ? Quoiqu'il en soit, l'approche

statistique, qui traite de la même façon l'Ouganda et la Chine, est ici d'un intérêt limité.

Il paraît peu contestable que pour les pays d'Asie en rattrapage, la mondialisation a été un facteur favorable, même en admettant que les facteurs structurels (taux d'alphabétisation, égalité initiale, taux d'épargne) et de politique économique interne sont très probablement essentiels. L'ouverture commerciale tire en effet la croissance et attire les investissements directs, facteurs essentiels de transferts de technologie et de savoir faire. Les flux financiers ont complété une épargne nationale déjà élevée.

En revanche, que la mondialisation ait été un obstacle à la croissance d'autres pays du Sud paraît une thèse plus difficile à argumenter. Certains phénomènes ont cependant pu jouer un rôle négatif. Une ouverture trop rapide aux flux de capitaux mobiles, engendrant des crises de change aux effets récessifs profonds (Amérique latine de façon récurrente, Asie du sud est en 1997). La subvention aux exportations agricoles des pays riches, qui détruisent les agricultures vivrières. Les accords TRIPS sur la propriété intellectuelle, qui entravent la production de médicaments génériques. Et surtout, pour la période la plus récente et pour l'avenir, la suppression, dans le cadre de l'OMC après l'Uruguay round, du « Traitement Spécial et Différencié » pour les pays en développement, qui leur avait permis dans les années 69 et 70 de bénéficier de l'ouverture des pays riches tout en conservant certaines possibilités de protection de leurs industries naissantes. Mais, plutôt que de la mondialisation en soi, il ne s'agit là que de modalités particulières de la mondialisation actuelle, qui peuvent être modifiées, et qui sont d'ailleurs pour certaines à l'agenda de l'OMC depuis Doha.

En conclusion, il semble possible d'affirmer que la mondialisation est un facteur favorable au rattrapage des pays du Sud qui savent en tirer parti. Ceci suppose qu'ils disposent d'un Etat fort et légitime, qui maîtrise le processus d'ouverture et l'accompagne de politiques internes adaptées. Faute de quoi, le pays voit se développer une série de cercles vicieux qui l'enferment dans une trappe de pauvreté. Dans ce cas, non seulement la mondialisation n'engendre aucun processus automatique de sortie de cet état de crise, mais contribue sans doute à les y maintenir. D'autre part, il existe à l'évidence un phénomène de file d'attente. L'ouverture et la taille des marchés des pays riches ainsi que les flux d'investissements directs qui en proviennent ne sont pas illimités. De plus, ces facteurs de croissance pour les pays émergents n'ont aucune raison d'être « équitablement » répartis. En témoigne la Chine qui se taille une part de lion dans ces deux domaines depuis vingt ans. Même avec de « bonnes » politiques nationales, les autres devront probablement attendre que les premiers pays émergents contribuent à leur tour à tirer leur propre croissance.

3.3 Les inégalités internes

Elles posent des problèmes de qualité de données et de méthode qui rendent encore plus difficiles les comparaisons entre pays et le calcul des évolutions. Ces difficultés sont bien décrites dans un article récent de Atkinson et Bandolini (Atkinson et Bandolini, 2001) pour les pays de l'OCDE. Elles sont encore plus grandes pour les pays du Sud.

De manière générale, tant Bourguignon et Morrisson que Milanovic concluent à un accroissement d'ensemble des inégalités internes. Selon ce dernier, le coefficient de Theil pour les inégalités internes augmente de 19.4 à 22.4 entre 1988 et 1993: une croissance très rapide. Cependant, ici encore, les évolutions par pays sont contrastées, et l'analyse de ces différences est indispensable.

3.3.1 L'inégalité interne dans les pays du Sud

La situation dans ces pays est contrastée. Tout d'abord le degré d'inégalité interne, généralement supérieur à celui des pays de l'OCDE (mais pas de tous) varie beaucoup d'un pays à l'autre. Pour ne citer que des pays peuplés :

Indices de Gini (En général pour le milieu des années 90)

Chine	40	Brésil	59
Inde	38	Mexique	55
Indonésie	36	Nigéria	51
Bengladesh	34	Afrique du Sud	59

Source : Banque Mondiale, World Development Report. 2000/2001

A titre de comparaison, la même source donne 33 pour la France et 41 pour les Etats-Unis².

Ensuite, les tendances de ces dernières années sont différentes. Ainsi, par exemple, deux pays situés dans le même environnement, le Brésil et le Mexique, ont connu des évolutions opposées. Le Gini a diminué de 62 (record pour un grand pays) à 59 entre 1976 et 1996 au Brésil, tandis qu'il a augmenté au Mexique de 49 à 55 entre 1984 et 1994 (année de la dernière violente crise de change du peso).

L'Asie, dont on a vu la contribution décisive à la réduction des inégalités internationales, est aussi une zone où les inégalités internes se sont accrues dans certains pays. C'est particulièrement vrai en Chine, comme l'illustrent les mesures de Chen et Wang (Chen et Wang, 2001) : croissance rapide et réduction de la pauvreté absolue sont allées de pair avec la croissance des inégalités, tant dans les campagnes que dans les villes.

² Selon le rapport du CAE cité ci après, les chiffres seraient : France : 29, Etats Unis : 45.

Évolution de la pauvreté et des inégalités de revenus en Chine 1990-1999

	1990	1999
Population vivant avec moins de 1 \$ par jour en %		
Campagnes	42,5	24,9
Villes	1	0,5
Chine	31,5	17,4
Indice de GINI		
Campagnes	30	34
Villes	23	30
Chine	35	42

Source : Chen et Wang, 2001.

Dans le cas de la Chine, le rôle de la mondialisation dans la croissance des inégalités internes paraît aussi peu contestable que son rôle, positif, dans le processus de rattrapage. Les bénéficiaires de l'ouverture et des réformes économiques qui vont de pair ont été inégalement répartis entre provinces chinoises et parmi les Chinois. Mais on peut considérer qu'il s'agit là très largement d'une question de politique intérieure. Elle résulte en partie de la volonté du gouvernement de procéder par expériences pilotes géographiquement localisées et par étapes. Le gouvernement chinois conserve des moyens considérables de contrôler la montée des inégalités internes et pourrait les employer.

La même chose peut être dite de nombreux autres pays en rattrapage rapide. Spontanément, la mondialisation, tout en tirant la croissance, engendre des inégalités. Mais il revient au gouvernement de corriger ces évolutions spontanées. Il a même, à un certain stade, le plus grand intérêt à la faire s'il veut que la croissance du marché intérieur relaie la croissance tirée par les exportations. Les exemples de la Corée du Sud, de Taiwan ou de Singapour démontrent que cela est possible.

Le lien complexe entre inégalité et croissance dans le Tiers Monde suscite d'ailleurs un nombre croissant de travaux théoriques et empiriques³. Pour beaucoup d'entre eux, une trop forte inégalité interne est susceptible d'entraver la croissance. Les mécanismes envisagés sont divers. Ils relèvent soit de l'économie politique : dans un système démocratique, une forte inégalité peut conduire à des transferts publics élevés qui réduiraient l'efficacité économique ; soit des imperfections des marchés du capital et de l'assurance : une forte inégalité empêche les plus pauvres d'avoir accès au crédit et à l'assurance et de déployer leur potentiel productif, tandis qu'elle désincite les plus riches (devenus de purs rentiers) à le faire ; soit de l'économie du crime et de la corruption, qui analyse leurs liens avec l'inégalité et leur coût social.

Il n'existe cependant pas, pour le moment, de vérification statistique incontestable de ce lien entre croissance et inégalités. Cependant des indices (le tableau ci dessus montre que l'Asie, qui croit plus vite que l'Amérique latine et l'Afrique, est aussi plus égalitaire) et les modèles

théoriques incitent désormais à s'interroger sur l'objectif officiel actuel de la Banque Mondiale et de la plupart des agences de développement : réduire la pauvreté absolue. Est ce suffisant, même d'un strict point de vue économique ?

3.3.2 Les inégalités internes dans les pays riches

Evolutions contrastées au sein de ces pays également. Longtemps, la vision dominante fut que les mêmes causes produisaient une augmentation des inégalités salariales au sein des pays à marché du travail flexible (Etats-Unis, Grande Bretagne) et du chômage dans les autres (Europe continentale), et que la cause majeure était un progrès technique biaisé en défaveur du travail non qualifié. La mondialisation, réduite en l'occurrence à la concurrence commerciale des pays émergents, n'était créditée que de 10 à 30 % du phénomène, selon les études. Depuis, l'évolution des inégalités a été plus précisément quantifiée⁴, et le débat sur les causes s'est enrichi.

Une des études récentes approfondies sur l'ensemble des pays de l'OCDE est celle de Förster et Pellizzari (Förster et Pellizzari, 2000). Elle confirme la forte croissance des inégalités aux Etats Unis, en Grande Bretagne et en Australie à partir de la fin des années 70. Cette tendance touche la plupart des autres pays à partir de la fin des années 80, à l'exception de la Grèce, du Canada et de la Finlande. Dans un grand nombre de pays, la croissance de l'inégalité est surtout due à la croissance plus rapide des hauts revenus (la tranche des 20 % les plus élevés). Mais le résultat le plus intéressant est sans doute que les inégalités des revenus marchands ont augmenté partout (sauf en Irlande) et que ce sont donc les transferts qui expliquent les résultats plus contrastés que l'on constate au niveau des revenus disponibles.

Dans le cas de la France, on dispose d'une synthèse très complète avec le rapport récent du CAE : « Inégalités Economiques » (CAE, 2001) tant pour ce qui est des évolutions récentes (rapport Atkinson, Glaude, Olier) que depuis un siècle (rapport Piketty). Ce rapport donne également quelques éléments de comparaisons internationales, avec les Etats-Unis et la Grande Bretagne en particulier.

Pour ce qui est des évolutions récentes, donc susceptibles d'être liées à la vague contemporaine de mondialisation, les principaux résultats sont les suivants : 1) L'inégalité des revenus individuels disponibles (après transferts) est aujourd'hui moindre que ce qu'elle était dans les années 60, l'essentiel de la réduction datant des années 70. 2) Elle a cependant commencé à croître dans les années 90. 3) Les transferts continuent à jouer un rôle correctif des évolutions de

³ On trouvera une introduction à ces travaux, avec références, dans Ferreira (2001).

marché très significatif. 4) Les inégalités de revenu disponible sont un indicateur insuffisant. D'autres facteurs doivent être pris en compte : inégalité d'accès à l'emploi, précarisation des statuts salariaux, réduction de la mobilité salariale, si l'on veut rendre compte de la divergence entre des inégalités de revenus en progression récente et objectivement faible et le sentiment répandu, dont témoignent des enquêtes, d'une beaucoup plus forte croissance des inégalités.

4. Le débat sur les causes des inégalités internes dans les pays riches

Quant au débat sur les causes, qui se concentrait sur le rôle respectif des technologies de l'information et de la concurrence des pays à bas salaires, il s'est enrichi de la prise en compte d'autres dimensions de la mondialisation : la compétition entre pays riches et la globalisation financière, ainsi que de l'évolution de l'organisation des entreprises et de ses conséquences sur les marchés du travail. L'externalisation massive des activités non stratégiques, et le regroupement des activités stratégiques en centres de profits mis en concurrence financière interne, a conduit à des unités de taille plus petite et surtout plus homogènes en termes de qualification et de compétences (des « appariements sélectifs »), ce qui aurait favorisé les divergences salariales entre elles.

J'ai pour ma part toujours considéré qu'il s'agissait là d'un ensemble d'explications plus complémentaires que concurrentes, ou plus exactement de différents aspects d'un même phénomène. L'évolution technique et organisationnelle n'est nullement indépendante de la mise en compétition globale des entreprises. C'est même, à mon sens, cette compétition qui en est l'élément moteur. Donc, c'est la mondialisation, à condition d'en avoir une conception élargie : la mondialisation, c'est la compétition globale entre firmes et la mise en compétition par les firmes globales de l'ensemble des territoires, une conception qui inclut donc au premier chef la concurrence accrue entre pays riches.⁵

Le rapport du CAE souligne la persistance, au sein des pays riches, de modèles différents en matière de transferts et d'organisation des marchés du travail, qui expliquent en grande partie les évolutions internes contrastées de pays a priori soumis au même processus. Il indique en particulier que la forte croissance des inégalités de revenus en Grande-Bretagne entre 1977 et 1990 (le coefficient de Gini du revenu disponible passe de 28 à 40) n'est que pour moitié due aux évolutions de marché et pour l'autre à la baisse des transferts sociaux redistributifs.

⁴ Voir les références et des citations des travaux sur l'OCDE dans Atkinson et Bandolini (2001).

Réciproquement le Canada, membre de l'ALENA et dont le marché du travail fonctionne de manière très proche de celui des Etats-Unis, ne connaît d'accroissement de l'inégalité des revenus disponibles, en raison d'une correction des inégalités de marché croissantes par des transferts.

Quant au fonctionnement des marchés du travail, il est évident que, puisque les productivités individuelles sont impossibles à mesurer avec précision, il y a place pour des « conventions » salariales. Dans certaines limites fixées par les marchés, ces conventions reflètent les préférences collectives pour une plus ou moins grande égalité.

On est donc conduit, s'agissant des pays riches, aux mêmes types de conclusion qu'à propos des pays du Sud. La mondialisation, saisie dans toutes ses dimensions, engendre certainement des tendances inégalitaires internes. Mais les Etats disposent toujours de moyens pour les atténuer, en fonction des préférences nationales, et sans que cela n'implique de choix dramatiques entre égalité et croissance.

5. Conclusion

Dans le débat sur les inégalités, certains chiffres, il est vrai très impressionnants, sont volontiers lancés comme des cris d'alarme. Citons en quelque uns, tirés de la conclusion de l'article de Milanovic :

« Les 1 % les plus riches ont un revenu égal à celui des 57 % les plus pauvres. En d'autres termes, moins de 50 millions de riches reçoivent autant que 2,7 milliards de pauvres. »

« Le rapport entre les revenus moyens des 5 % les plus riches et des 5 % les plus pauvres a cru de 78 à 114 entre 1988 et 1993. »

Il s'agit de chiffres concernant l'inégalité mondiale. On a compris qu'ils reflètent des évolutions des inégalités internationales et internes en vérité assez complexes et différenciées. Or sur ces dernières, il est possible d'agir, si l'on pense que la croissance de certaines inégalité pose problème, non seulement sur le plan éthique, mais même au plan économique. Beaucoup commencent à en être convaincus, au lieu de considérer, selon un critère de justice inspiré de Rawls, que le seul objectif devrait être d'améliorer le sort des plus pauvres, donc de combattre la pauvreté absolue.

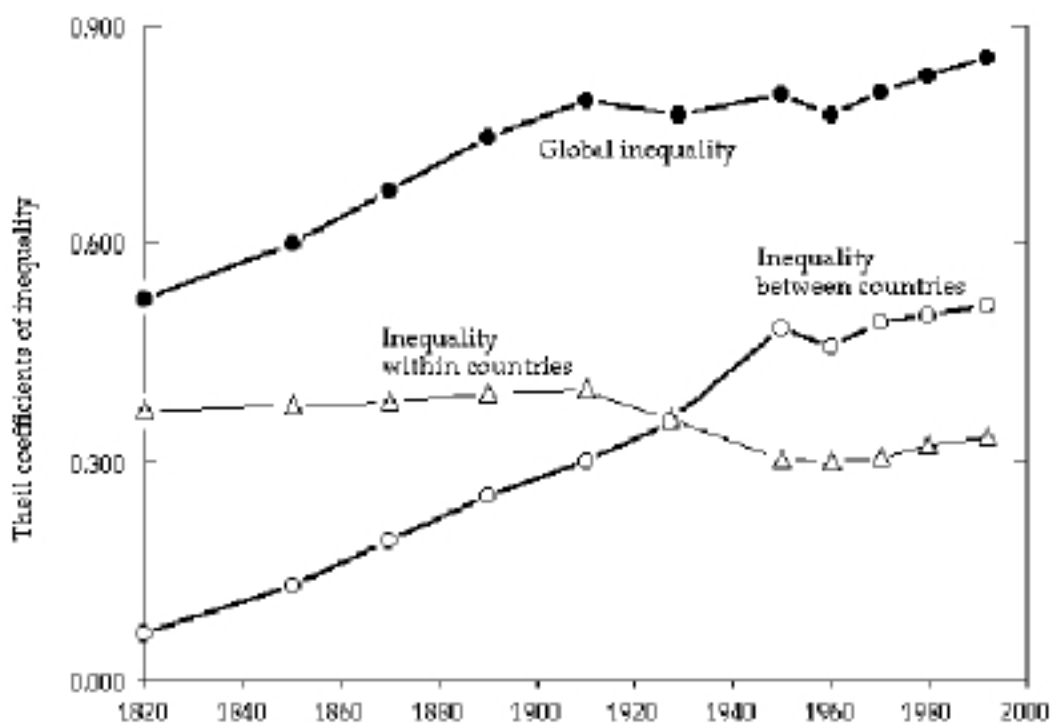
⁵ Sur ces questions voir Guesnerie, Cohen, Giraud (1997), Giraud (1996) et Giraud (2001).

S'agissant des inégalités internes, les politiques étatiques restent primordiales, et il est faux d'affirmer que la mondialisation a privé les Etats de tout moyen d'action en ce domaine. Les évolutions contrastées de pays soumis au même environnement extérieur, tant au Nord qu'au Sud, en témoignent.

S'agissant des pays les plus pauvres et qui ne parviennent pas à devenir des pays « émergents », c'est-à-dire engagés dans un rattrapage des pays riches, il est tout aussi clair que des politiques spécifiques s'imposent aussi au plan international. On devrait tout d'abord cesser de les pousser à une ouverture trop rapide aux capitaux extérieurs (hors investissements directs et prêts souverains de longue durée) dont le caractère déstabilisant est démontré. On devrait réintroduire, dans le cadre de l'OMC, des mécanismes de « Traitement Spécial et Différencié » qui leur permettraient de bénéficier de l'ouverture des autres pays, tout en maîtrisant la leur. Il faut enfin accroître considérablement l'aide publique au développement de ces pays, en la concentrant sur les biens et services essentiels moteurs du développement : éducation, santé et services publics de base, ainsi que sur la construction d'administrations compétentes et intègres, car il n'est pas de développement sans interventions étatiques appropriées, soutenues et légitimes.

Sous ces conditions, la mondialisation, processus inéluctable, pourra être « maîtrisée » et ses effets inégalitaires significativement réduits.

Graphique 1 : Les inégalités depuis 1820 selon Bourguignon et Morriison



Source : Bourguignon, F. and C. Morriison. "The size distribution of income among world citizens: 1820-1990". DELTA.

Bibliographie

- Atkinson A.B. et Bandolini A., (2001), « Promises and Pitfalls of the Use of « Secondary » Data-Sets : Income Inequality in OECD Countries as a Case Study », *Journal of Economic Literature*, vol XXXIX (September 2001) p. 771-799.
- Banque mondiale (2001), « Globalisation, Growth and Poverty : Building an Inclusive World Economy », Washington DC, 2001.
- Bensidoun I., Chevallier A., Gaulier G. (2001), « Repenser l’Ouverture du Sud », *La Lettre du CEPII* n° 205, octobre 2001.
- Bensidoun I., Gaulier G. et Unal-Kesenci D. (2001), « The Nature of Specialisation Matters for Growth : an Empirical Investigation », *CEPII Working Paper* n° 2001-13.
- Bourguignon F. et Morrisson C. (2001), « The size distribution of income among world citizens: 1820-1990 », *Document de travail du DELTA, ENS*, Novembre 2001, n° 2001-18.
- CAE, (2001), « Inégalités Economiques », *La Documentation Française*, Paris, 2001.
- Chen S. et Wang Y. (2001), « China’s Growth and Poverty Reduction : Recent Trends Between 1990 and 1999 » *World Bank Policy Research Working Paper*, juillet 2001, n° 2651.
- Ferreira F. H-G.(2001) : « Inequality and economic performance », *World Bank*: <http://www.worldbank.org/poverty/inequal/index.htm>.
- Förster M. F. et Pellizzari M., (2000), « Trends and Driving Factors in Income Inequality and Poverty in OECD Area », *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Paper* n°42, août 2000.
- Giraud P-N., (2001), « Le Commerce des Promesses, Petit Traité sur la Finance Moderne », *Seuil*, Paris, 2001.
- Giraud P-N., (1996), « L’Inégalité du Monde », *Gallimard*, Paris, 1996.
- Guesnerie R., Cohen D. et Giraud P-N.(1997) , « D’où vient l’explosion des inégalités dans les pays riches ? » *Sociétal* n°13, novembre 1997.
- Melchior A. (2001), « Global income inequality : beliefs, facts and unresolved issues » *World Economics*, Vol 2, n° 3, juillet septembre 2001, p.87-108.
- Milanovic B. (2002) : « True world income distribution, 1988 and 1993 : First calculation based on household surveys alone », *The Economic Journal*, 2002.
- Rodriguez F., Rodrick D. (1999), « Trade Policy and Economic Growth : A Skeptic’s Guide to the Cross-National Evidence », *NBER Working Paper*, avril 1999, n° 7081.